



Compte Rendu de la réunion du CQ du Canal du 21 mai 2026

Présents : André -T, Dominique- G, Emmanuel- J, Martine- A, Brigitte- M, Bernard-H, Chantal-L, Fabienne-L, Catherine-F, Serge-F, Corine-A, Eulalie-D

Elus référents du Conseil: Michel Daniel, Jean-Pascal Chabaud

Elus : Patrick Cazajus,

1°) Les Nouvelles du Quartier :

1-1) Introduction Bernard

Nous accueillons Jean-Pascal Chabaud, élu référent de notre quartier et chargé du domaine fluvial.

1-2) La guirlande a été installée avec l'équipe technique de la mairie qui a dû louer une nacelle pour ce faire.

1-3) La cage de foot, votée au précédent budget participatif a également trouvé sa place à l'endroit prévu et semble déjà bien utilisées.

1-4) Nous revenons sur la demande de poteaux pérennes sur le rond point Salvador Allende pour installer les informations des différents évènements du quartier. Dans l'attente, Bernard fera une demande de barrières pour poser la banderole de la fête de quartier.

Commentaire de la Mairie : demande enregistrée pour la livraison de barrières

1-5) Le 31 mai dès 15h, aura lieu une « vente aux enchères de bonnes intentions » à la ferme de 50, il s'agit d'une initiative de Caracole pour venir en aide à la création d'une ferme de production de spiruline au Togo : voir affiche avec info supplémentaires en annexe.

2°) Fonctionnement du CQ

2-1) Préparation de la fête de la musique et repas de quartier

Le repas de quartier et la fête de la musique se dérouleront le **Samedi 13 Juin 2026 , devant la salle du quartier de 18h00 à 01h00.**

Comme les années précédentes il y aura 5 groupes de musique qui se produiront gratuitement et nous feront danser. Voir affiche en annexe. Pas de Samia disponibles pour installer les musiciens qui devront se contenter de tapis pour scène.

Les participants sont invités à apporter tartes, salades etc...sucré/salé à consommer sur place ou à partager.

Tout est à peu près calé, le matériel sera livré le vendredi matin.

Le repas des bénévoles sera fait par Bernard et sa brigade pour 45 personnes.

Les autorisations d'occupation sont faites et affichées.

Un tableau sera envoyé par Bernard à tout le monde pour inscription sur les différentes tâches nécessaires à la bonne réussite de la fête (installation des tables et chaises, des barnums, cuisine etc...)

La mairie fournira un apéritif qui sera servi à partir de 19h tout comme l'ouverture de la buvette de l'ATUVE où il sera possible aussi de se restaurer.

2-2) fête du cinéma.

Le date retenue est le : **Samedi 29 Aout 2026 à partir de 20h30.**

Le choix du film émanant des votes (assez peu) est « **En Fanfare** » !

Nous préciserons à la réunion de juin le déroulé de la soirée.

3°) Questions posées à la mairie lors de la réunion :

3-1) Suite des réponses envoyées par le service d'urbanisme concernant le projet de Grand Frais, avenue du 8 mai 45.

1) Mail adressé à Mme Le maire

[Grand Frais] Lettre adressée à Mme le maire de Ramonville

Contact Ber-CQ <contactcq31@gmail.com>

2 mai 2026 à 17:58

À : secretariat.cabinet@mairie-ramonville.fr

Cc : Patrick CAZAJUS <patrick.cazajus@mairie-ramonville.fr>, Conseil_Canal <conseil.canal@mairie-ramonville.fr>

Habitants du quartier de Port-Sud

Membres du Conseil de quartier de Ramonville

Objet : Demande d'informations complémentaires concernant le projet de construction d'un immeuble commercial, avenue du 8 Mai

Ramonville, le 2 mai 2026

Madame le Maire,

Par la présente, les membres du Conseil de quartier de Port-Sud, au nom des habitants du quartier, sollicitent votre bienveillante attention afin d'obtenir des précisions concernant le projet de construction d'un immeuble commercial situé avenue du 8 Mai 1945 à Ramonville (référence : PC 25-12 SCI GFDI 197).

En effet, après examen du dossier, notamment du plan de masse (PC02-Plan-de-masse-des-constructions-a-edifier-ou-a-modifier_3), plusieurs interrogations subsistent. Nous vous serions donc reconnaissants de bien vouloir nous éclairer sur les points suivants :

1. **Accessibilité** : Quelles dispositions sont prévues pour garantir un accès sécurisé et pratique des habitants du quartier de Port-Sud à ce futur centre commercial ? Ce point n'est pas précisé sur ce plan.
2. **Impact sur le trafic routier** : Quelles études ont été menées pour évaluer l'impact de cette nouvelle implantation sur la circulation dans cette zone, et quelles mesures sont envisagées pour y remédier ?
3. **Nuances sonores** : Quelles solutions sont prévues pour limiter les

nuisances sonores liées à l'installation des groupes froids, notamment pour les riverains ?

Nous restons à votre disposition pour échanger, avec vous et les porteurs du projet, sur ces sujets et vous prions d'agréer, Madame la Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le Conseil de Quartier de Port-Sud

Brigitte et Bernard – Co-Référents du conseil de Quartier

--



Bernard - Co-Référent du Conseil du Canal

2) Réponses du service de l'urbanisme :

Le service urbanisme a contacté l'interlocuteur du projet Grand Frais afin d'obtenir des éléments de réponse à vos préoccupations. Je vous restitue ce qui nous été transmis :

2-1) Question du CQ sur l'Accessibilité : Quelles dispositions sont prévues pour garantir un accès sécurisé et pratique des habitants du quartier de Port-Sud à ce futur centre commercial ?

Réponse de l'interlocuteur pour le projet Grand Frais : Pour les Véhicules légers et les cycles, un accès entrée / sortie est prévu depuis l'Avenue du 8 mai 1945. Pour les piétons, un cheminement sécurisé sur le parking est également prévu depuis le trottoir de l'Avenue du 8 mai 1945.

2-2) Question du CQ sur l'Impact sur le trafic routier : Quelles études ont été menées pour évaluer l'impact de cette nouvelle implantation sur la circulation dans cette zone, et quelles mesures sont envisagées pour y remédier ?

Réponse de l'interlocuteur pour le projet Grand Frais : Une étude de trafic a été réalisée

le 8 juillet 2025 par EGIS. Ont été étudiés le giratoire Salvador Allende, le carrefour **Av Tolosane / Av du 8 mai 1945 / Av de Suisse**, et l'Avenue du 8 mai 1945.

La conclusion de l'étude est la suivante :

"Le périmètre d'étude est actuellement soumis à des conditions de circulation satisfaisantes, sans remontées de files majeures.

Le projet ne modifie que sensiblement les conditions de circulation actuelles sur l'Av. du 8 mai 1945 et sur le fonctionnement des carrefours principaux avec l'Av. Tolosane et le giratoire Salvador Allende.

L'impact en termes de trafic sur la voirie du secteur d'étude reste négligeable. Le carrefour à feu de l'Av. Tolosane (D113) et le giratoire Salvador Allende affichent des réserves de capacité aux heures de pointe satisfaisantes.

Par conséquent, aucun aménagement routier n'est nécessaire à l'arrivée de ce projet."

2-3) Question du CQ sur Nuances sonores : Quelles solutions sont prévues pour limiter les nuisances sonores liées à l'installation des groupes froids, notamment pour les riverains ?

Réponse de l'interlocuteur pour le projet Grand Frais : Nos installations sont silencieuses et respectent les normes en vigueur afin de ne pas nuire au voisinage. Un bureau d'étude acoustique relève le bruit existant avant notre projet et nous veillons à ce que notre projet n'engendre pas de nuisances supplémentaires dépassant les seuils autorisés. Si tel était le cas, des mesures seraient prises afin de supprimer l'impact sonore de nos groupes froids. Les installations sont placées à l'arrière du quai, dans des clôtures grillagées, entourées d'arbres afin de réduire l'impact visuel.

3) Nouvelles questions au service de l'Urbanisme



Contact Ber-CQ <contactcq31@gmail.com>

[Grand Frais] Lettre adressée à Mme le maire de Ramonville

Contact Ber-CQ <contactcq31@gmail.com>

5 mai 2026 à 23:06

À : Service Urbanisme <secteur.urbanisme@mairie-ramonville.fr>

Cc : Secrétariat Cabinet <secretariat.cabinet@mairie-ramonville.fr>, Patrick CAZAJUS <patrick.cazajus@mairie-ramonville.fr>, Conseil quartier canal <conseil.canal@mairie-ramonville.fr>

Bonjour ,

Merci beaucoup pour ces retours .

Je voudrais quand même soulever quelques remarques aux réponses du porteur de projet :

1) Accessibilité:

La réponse du porteur de projet se limite à mentionner un accès entrée/sortie depuis l'Avenue du 8 mai 1945 pour les véhicules légers et les cycles. Pourtant, **le plan joint au permis de construire:**



Entrée des véhicules légers :

Selon le plan, celle-ci se fera **uniquement** dans le sens Avenue Tolosane → Rond-point Salvador Allende (flèches bleues).

→ **Question** : Comment sera gérée l'entrée dans l'autre sens ? Aucune indication n'apparaît sur le plan.

Sortie des véhicules légers :

Le plan prévoit une sortie **exclusivement** vers le rond-point Salvador Allende (flèches bleues).

→ **Question** : Cela signifie-t-il qu'il sera **interdit de tourner à gauche** en sortant du centre commercial ?

Or, cet endroit est déjà accidentogène en raison d'un manque de visibilité et du non-respect des interdictions de tourner à gauche à la sortie du parking.

Question: Quelles mesures seront prises pour éviter une aggravation des risques avec l'augmentation du flux de voitures ?

2) Trafic routier

Le porteur de projet affirme qu'une étude de trafic a été réalisée **le 8 juillet 2025** par EGIS.

→ **Problème** : Cette date correspond à une période de vacances scolaires et estivales, où le trafic est beaucoup moins dense qu'en période normale.

→ **Demandes** :

- Pouvez-vous nous communiquer les relevés de cette étude ?
- Serait-il possible de réaliser une nouvelle étude en période d'activité normale (hors vacances et hors congés scolaires) ?
- Sans cela, comment garantir que l'impact réel du projet sur la circulation a été correctement évalué ?

3) Nuisances sonores:

Le porteur de projet indique : **Un bureau d'étude acoustique relève le bruit existant**

→ **Demande** :

- Pouvez-vous nous transmettre ces relevés ?

Sans accès à ces données, comment vérifier que les installations respectent bien les normes et ne généreront pas de nuisances supplémentaires pour les riverains ?

Suite à ces différents échanges, la mairie a sollicité le porteur de projet qui va proposer une réunion (publique ou non) pour répondre à ces différentes questions, sans qu'une date ne soit, pour l'instant posée

Question du CQ : Pour les manifestations des 3 conseils de quartier, serait-il possible d'avoir des Ecocup 's à l'effigie du Quartier ?

Emmanuel a prospecté les différentes possibilités de son côté, plusieurs propositions avec logo sont proposées à la mairie (autour de 400 Euros /100 écocup's par CQ)

4°) Nouvelles questions pour la mairie

4-1) Lors de la réunion d'Avril 2026 (4-3) Bilan sur 2 budgets participatifs du quartier), il a été évoqué le budget participatif suivant, Rénovation du terrains de Bi-cross.

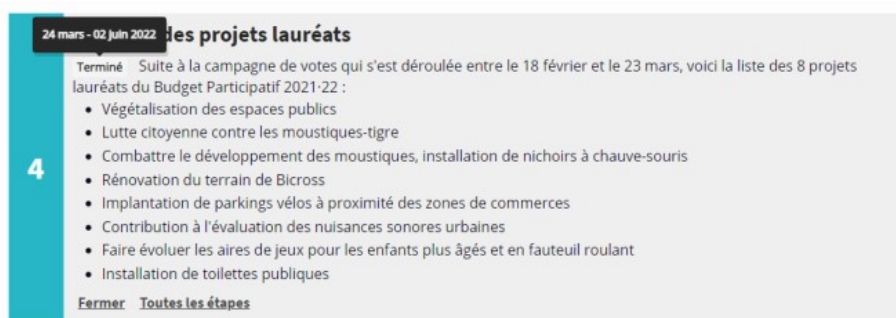
Pour rappel :

22 septembre 2022

Une personne du GT mobilité participe à cette commission en tant que membre de l'association 2P2R.

7) Les Budgets participatifs 2021

Pour rappel les lauréats : <https://jeparticipe.ramonville.fr/budget-participatif/1116/budget-participatif/contributions>



24 mars - 02 juin 2022 Les projets lauréats

Terminé Suite à la campagne de votes qui s'est déroulée entre le 18 février et le 23 mars, voici la liste des 8 projets lauréats du Budget Participatif 2021-22 :

- Végétalisation des espaces publics
- Lutte citoyenne contre les moustiques-tigre
- Combattre le développement des moustiques, installation de nichoirs à chauve-souris
- Rénovation du terrain de Bicross
- Implantation de parkings vélos à proximité des zones de commerces
- Contribution à l'évaluation des nuisances sonores urbaines
- Faire évoluer les aires de jeux pour les enfants plus âgés et en fauteuil roulant
- Installation de toilettes publiques

Fermer Toutes les étapes

Sébastien Gros, lauréat d'un projet : Rénovation du terrain de Bicross, situé près du parking de la ferme des 50.



7

Dans le CR du CQ du canal :

19 septembre 2024

- Ramon's bike : en attente de l'autorisation d'améliorer le terrain de bi cross de l'autre côté du canal. Le terrain est dorénavant propriété de la ZAC (zone d'aménagement concerté) géré par ENOVA. Ce seront eux qui coordonneront les travaux (pas avant 2 ans).

Le CQ du Canal s'interroge sur la réponse faite à cette occasion : *Le pont étant à présent rénové, nous devons statuer* avec la nouvelle municipalité de la mise en place de ce projet.

Question du CQ :

Pourquoi devoir statuer, alors que le budget participatif a été voté et acté en 2021 ?

Réponse de la mairie :

La ligne budgétaire pour ce projet a été conservée puisque votée, par contre, datant de 2021, la mairie demande une réactualisation craignant que le budget alloué initialement ne suffise plus.

Information post séance : un premier rendez-vous a eu lieu avec le porteur de projets à la suite de la séance plénière.

4-2) Lors de la réunion d'Avril :

Une habitante, des maisons situées de l'autre côté du canal, aborde la problématique du ramassage des poubelles.

Réponse de la mairie :

Le SICOVAL ramassera de nouveau les ordures de l'autre côté du pont de Madron sur « l'aire de présentation » reste à définir où se trouve l'aire de présentation, les ramassages précédents étant effectués jusqu'au bout du chemin des habitations ?-3

4- 3) Est abordé le problème des barbecues portatifs voire des feux à même le sol

Les habitants dont les maisons jouxtent la ferme de 50 sont inquiets face à ces pratiques, un arrêté existe mais ne semble pas assez visible, il semblerait nécessaire aussi d'en informer la gendarmerie afin que soient effectuées le week-end, des rondes dissuasives.

Le 1er Juillet à 17h, aura lieu l'inauguration du pont de Madron et le 30ième anniversaire du classement du canal à l'UNESCO, avec la présence de Convivencia

Prochaine réunion du CQ

Jeudi 18 Juin 2026